

N° 214 - Cerny, R  
deuain, Couventis,  
avec jouette

général Agriculture J. P. de  
Genie Rural G. et F.  
V. et agronomie  
par nous depuis 4-11-18  
mm. le 18-2-70  
L. S. J. de Cerny

Le Conseil autorise le faiso à signer la convention à intervenir entre le STATUTE jouette-  
expert à Cerny et la commune de duodres, au sujet du document d'arpentage établi dans  
le cadre du compromis intervenu entre la commune et la Sté Dignique L. Bria de Douvaine  
relatif à l'élimination ou eau potable de bâtiments de cette société.

Il est stipulé que le lot n° 10 sera payé par la Com pour le piquetage de la parcelle cédée par la Sté,  
pour remboursement à la commune par l'Etat de Douvaine.